

De nouveaux milieux de vie pour les résidents du Pavillon Sainte-Marie

Saint-Jérôme, le 2 mars 2016 – Le Groupe Champlain et le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annoncent la relocalisation des résidents du Pavillon Sainte-Marie situé à Saint-Jérôme. Cette décision permettra d'offrir des milieux de vie plus adaptés aux besoins actuels de ces personnes présentant une déficience intellectuelle ainsi que des troubles de santé mentale et physique.

Ainsi, les 63 résidents du Pavillon Sainte-Marie seront relogés, soit en centre d'hébergement de soins de longue durée, au sein d'une unité spécifique du Centre de services de Rivière-Rouge, ou encore en ressource intermédiaire. Les familles des résidents et le personnel de l'établissement ont été rencontrés aujourd'hui par les directions du Pavillon Sainte-Marie et du CISSS des Laurentides afin de les informer de cette décision.

Des relocalisations qui auront lieu avec humanité et respect

La relocalisation des résidents aura lieu graduellement au cours des prochaines semaines. Ceux-ci seront pris en charge par le personnel du CISSS des Laurentides qui dispose d'une expertise pour ces usagers.

Les besoins spécifiques de chaque résident seront analysés, et ce, en collaboration avec les familles. Le meilleur scénario sera ainsi identifié dans le but d'offrir un nouveau milieu de vie qui répond bien aux besoins spécifiques de chaque usager, tout en leur offrant le confort ainsi que les soins et services nécessaires à leur bien-être.

« Tous les acteurs concernés du Groupe Champlain et du CISSS des Laurentides sont mobilisés afin d'assurer que cette transition se fasse avec humanité et dans le plus grand respect. Nous sommes conscients qu'un tel changement peut être déstabilisant pour ces personnes. Nous veillerons donc à les rassurer et à les accompagner tout au long de ce processus », indique la présidente-directrice générale du Groupe Champlain qui administre le Pavillon Sainte-Marie, Mme Christine Lessard.

« Nous mettrons de l'avant une approche personnalisée, où un intervenant sera dédié à chacun des résidents et sa famille, pour ainsi assurer un pairage et préserver des liens significatifs. Par ailleurs, les familles et les proches seront tenus informés et consultés de manière constante tout au long de la démarche », d'ajouter M. Jean-François Foisy, président-directeur général du CISSS des Laurentides.

Pour leur part, les employés permanents du Pavillon Sainte-Marie seront réaffectés dans le CISSS des Laurentides, et ce, en respectant les règles de remplacement du personnel telles que définies à l'intérieur des conventions collectives en vigueur actuellement.

-30-

Sources : Pierrette Boivin
Consultante en communication et relations publiques
Groupe Santé Sedna
514 701-7961

Myriam Sabourin
Agente d'information
Direction générale, service des relations médias, relations publiques et à la communauté
CISSS des Laurentides
450 432-2777, poste 22898